

Formation sur le sauvetage dans un silo à grain de SécuriGrain

Information sur le programme

L'ensevelissement dans le grain est extrêmement dangereux pour la victime et les sauveteurs. Il faut que les pompiers utilisent des procédures spécifiques de sécurité et sauvetage pour augmenter leurs chances d'un sauvetage réussi, tout en assurant la sécurité des membres de leur service. C'est pour cette raison que l'ACSA a développé le programme de formation Sauvetage dans un silo à grain à l'intention des pompiers en 2017.

Ce programme de formation a pour but de préparer les pompiers à répondre à un incident d'ensevelissement dans le grain à une ferme ou une installation de manutention du grain. **Ce cours n'est PAS pour les producteurs ou entreprises du secteur privé.** Le cours Sauvetage dans un silo à grain doit être enseigné uniquement aux pompiers et aux autres premiers intervenants qualifiés. Tous les stagiaires doivent être inscrits sur la liste d'un des services d'incendie représenté dans la session de formation. Les exceptions spéciales doivent être organisées et approuvées à l'avance par l'entremise de l'ACSA (p. ex. les ambulanciers paramédicaux qui veulent y assister).

La formation comprend 2 volets :

1. Cours théorique *de formation en sauvetage dans un silo à grain pour les pompiers – Cours de sensibilisation* (en ligne ou en personne)
2. Formation pratique, qui est effectuée utilisant la remorque de SécuriGrain de l'ACSA (max. 25 personnes par session)

Sujets du cours de formation en sauvetage dans un silo à grain pour les pompiers – Cours de sensibilisation (6 modules, environ 5 heures à compléter) :

- Identification des incidents impliquant le grain (comment ils se produisent, blessures courantes, types d'ensevelissement)
- Installations de manutention et de stockage du grain (identification des dangers)
- Normes réglementaires (NFPA/CSA/PTS)
- Considérations des espaces clos et de la protection contre les chutes
- Analyse des dangers et évaluation des risques
- Équipement nécessaire
- Formation pratique sur le sauvetage

Prix pour 2025 (sous réserve de la discrétion de l'ACSA)

- Session de formation complète (max. 15-18 personnes) = **2 000 \$ + PTS** *
- Sessions supplémentaires de formation pratique = **1 000 \$ + PTS** par jour
- Achat de l'équipement (tube RES-Q et vis à grain de style crayon) = **4 600 \$ +PTS et Frais de transport en option**

* Comprend les frais de location de la remorque, le cours théorique et la formation sur place avec la remorque de l'ACSA et un maître formateur.

L'ACSA a aussi des tubes RES-Q et des vis à grain de style crayon disponibles à l'achat. Il est recommandé (mais pas exigé) que le service ou le district d'aide mutuelle les achète pour l'utilisation en cas d'un sauvetage d'urgence.

Commandites et subventions

Des commandites peuvent être offertes par l'entremise de l'ACSA pour couvrir les frais de formation et de l'équipement. Cependant, elles ne sont pas déterminées jusqu'au début de chaque saison, une fois que les sessions de formation auront été confirmées.

L'ACSA encourage tous les services d'incendie à parler avec leurs entreprises locales et (ou) groupes d'approvisionnement agricole concernant la commandite et d'autres dons pour la formation ou l'équipement (p. ex. repas, café, fournitures ou tout ce qui est nécessaire). Plusieurs installations de manutention du grain ont aidé leur service d'incendie local dans le passé.

C'est aussi une bonne idée de rester en phase avec les subventions du gouvernement ou du secteur privé. La plupart des subventions impliquent un processus de demande mais ça vaut souvent la peine.

Prévoir une session de formation

La date de la formation sera coordonnée entre l'ACSA et le service demandant la formation. L'ACSA crée chaque année un calendrier qui favorise le mouvement de la remorque de SécuriGrain à travers le Canada. Tout effort raisonnable doit être fait pour garder la date de formation convenue initialement. Néanmoins, si l'on doit changer une date, il faut qu'une nouvelle date soit convenue entre l'ACSA et le service hôte.

L'ACSA assignera un maître formateur quand la date de formation aura été confirmée. Le maître formateur coordonnera les détails de la formation avec le service hôte.

Politique d'annulation

On peut faire des changements et (ou) annulations jusqu'à 45 jours avant la date de formation fixée. Les changements et (ou) annulations faits moins de 45 jours avant la date de formation seront sous réserve de **frais d'annulation de 700 \$** facturés au service hôte pour couvrir les frais administratifs et ceux liés au maître formateur.

Grain et installation exigés

Chaque service est responsable de la provision de **130 boisseaux de grain** pour remplir la remorque. (Le grain est d'habitude revendable après l'achèvement de la session de formation.) L'ACSA a toutes les autres choses pour une session de formation.

La formation peut être offerte à l'intérieur ou l'extérieur (Les emplacements intérieurs seraient préférés à cause de la météo, dans la mesure du possible). Tenir la session à la ferme qui fournit le grain serait recommandé, éliminant le besoin de transporter le grain.

Remorque de SécuriGrain

L'ACSA prend toutes les dispositions de transport vers et depuis votre emplacement. L'arrivée de la remorque sera prévue au lieu de formation convenu un minimum de 24 heures avant la date de formation.

Votre service peut déplacer la remorque en position sur le site au besoin. Nous demandons que la remorque ne quitte pas le lieu de formation pour des raisons de sécurité et d'assurance.

La remorque doit arriver avec une bâche sur le compartiment principal pour couvrir le produit et le mécanisme quand il n'est pas utilisé pour la formation.

Équipement de sécurité

Il est toujours préférable que les stagiaires utilisent leur propre équipement dans la mesure du possible mais l'ACSA garde une réserve de base des Équipements de protection individuelle (EPI) pour l'utilisation au besoin. L'ACSA recommande que chaque stagiaire apporte les articles suivants à la session de formation :

- Tenue de feu
- Chaussures de sécurité
- Lunettes de sécurité
- Équipement de protection contre les chutes
- Casque de sécurité ou casque
- Gants
- Protection respiratoire
- Protecteurs auditifs

Contactez BeGrainSafe@casa-acsa.ca pour de plus amples renseignements ou pour prévoir une session de formation.